

Configuration et évolution des disparités canadiennes

Clermont Dugas
Département de biologie, chimie et géographie
Université du Québec à Rimouski

Introduction

Comme pour tous les espaces aménagés, le Canada est caractérisé par d'importantes disparités territoriales qui se présentent sous de multiples aspects. On peut les observer dans la composition des paysages, l'utilisation du sol, les formes d'aménagement, la nature des activités économiques, les caractéristiques ethniques, les niveaux de vie, la formation académique, les structures d'âge, etc. Le but de cette analyse est d'évaluer l'ampleur des disparités socio-économiques au Canada, d'en mesurer l'évolution de 1970 à 2005 et d'en dégager les facteurs les plus importants. Ces disparités se traduisent par de nombreuses variables et peuvent être mesurées sur la base de plusieurs échelles territoriales. Plus la base territoriale de référence est petite, plus les disparités ont tendance à s'agrandir. Même s'il existe des corrélations entre plusieurs variables, chacune d'elle crée une configuration territoriale particulière.

La présente analyse s'appuie essentiellement sur les données produites par Statistique Canada et sur trois des catégories d'entités géostatistiques utilisées par l'organisme c'est-à-dire les provinces et Territoires, les divisions de recensement qui au Québec correspondent aux municipalités régionales de comté (MRC) et les subdivisions de recensement qui sont constituées principalement au Québec par les municipalités, réserves indiennes et territoires non organisés.

Les revenus ont été retenus comme principaux indicateurs de base. Ils seront considérés en regard des taux d'activité, de la démographie, des migrations, des niveaux d'instruction et de la structure occupationnelle. Plusieurs des différentes formes d'expression du revenu utilisées par Statistique Canada ont été utilisées afin d'établir avec le plus de précision la configuration des disparités et d'en mesurer l'ampleur. Mais ce sont surtout les revenus moyens des familles économiques¹ et les revenus moyens des ménages² qui ont été analysés. Les différentes catégories de revenus indiquent les mêmes grandes constantes tout en exprimant des nuances plus ou moins significatives selon les endroits.

Les disparités entre provinces et territoires

En référence aux revenus des familles économiques provenant des recensements de 1971, 1981 et 2006, et de ceux de la période 1980-2005 issus de l'enquête annuelle sur les finances des consommateurs, il est possible de regrouper les provinces et Territoires en trois grandes catégories. Les quatre provinces de l'Atlantique, Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick font partie du groupe le

¹ Groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans un même logement et qui sont apparentés par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

² Personne ou groupe de personnes occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada

plus pauvre Leur revenu moyen se situe entre 82 et 87 % de la moyenne nationale pour la période 1980-2005. Le Québec, le Manitoba et la Saskatchewan constituent le groupe intermédiaire avec des revenus qui oscillent autour de 90 % de la moyenne. L'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique et les trois Territoires appartiennent à la catégorie des entités les plus riches. Les écarts de revenus entre provinces et Territoires y sont cependant très importants. Par contre, ces écarts sont beaucoup plus faibles dans les provinces atlantiques où l'on retrouve la plus forte homogénéité des niveaux de revenus. Ces derniers diffèrent cependant en fonction de l'origine des données. Celles en provenance des recensements ont tendances à indiquer des revenus plus faibles que les résultats des enquêtes annuelles.

Comme en témoignent les données du tableau 1, les revenus des familles économiques provenant des recensements de 1971, 1981 et 2006 laissent voir une légère augmentation des disparités entre les provinces canadiennes. Mais cette augmentation ne se traduit pas nécessairement par une diminution de la qualité de vie des provinces les plus pauvres. Trois des quatre provinces ont rétréci leurs écarts par rapport à la moyenne canadienne et dans la quatrième province, la situation n'a pratiquement pas changé. L'accentuation des disparités est en fait attribuable à l'augmentation des revenus dans les provinces les plus riches et tout particulièrement dans les Territoires. Les revenus très élevés qui prévalent à ces endroits n'ont pas tout à fait la même signification que ceux des provinces en raison d'un coût de la vie beaucoup plus élevé.

Tableau no 1

Revenus moyens des familles économiques en pourcentage par rapport à la moyenne canadienne dans les provinces et Territoires en 1970, 1980 et 2005

| | 1970 | 1980 | 2005 |
|---------------------------|-------|-------|-------|
| Terre-Neuve | 73,3 | 81,0 | 76,5 |
| Île-du-Prince-Édouard | 74,1 | 77,3 | 77,9 |
| Nouvelle-Écosse | 83,2 | 82,3 | 82,2 |
| Nouveau-Brunswick | 71,4 | 79,5 | 77,6 |
| Québec | 96,3 | 93,4 | 87,2 |
| Ontario | 111,2 | 104,9 | 109,9 |
| Manitoba | 89,4 | 90,9 | 87,7 |
| Saskatchewan | 75,1 | 94,1 | 86,6 |
| Alberta | 97,6 | 113,3 | 119,3 |
| Colombie-Britannique | 103,6 | 109,1 | 97,8 |
| Yukon | 115,5 | 118,6 | 104,5 |
| Territoires du Nord Ouest | 90,2 | 100,9 | 123,4 |
| Nunavut | | | 95,2 |

Source : Statistique Canada, Recensements de 1971, 1981 et 2006

Les données du tableau 1 illustrent aussi des changements importants d'un recensement à l'autre dans la position de la plupart des provinces par rapport à la moyenne canadienne. La Nouvelle-Écosse et le Manitoba sont les seules entités à avoir relativement peu modifié leur position. Par contre, le changement fut très significatif ailleurs. C'est notamment le cas en Saskatchewan qui a passé du groupe des provinces les plus pauvres en 1970 à celui des provinces intermédiaires. L'Alberta, mais surtout les Territoires du Nord-Ouest ont connu d'importantes augmentations de revenus. À l'opposé la situation s'est dégradée au Québec. En fait, si on n'observe pas de modification majeure dans l'étendue des disparités dans l'ensemble du pays, on ne peut en dire autant de l'évolution des revenus de chaque province ou Territoire par rapport à la moyenne canadienne. À ce titre, les disparités évoluent fortement et bien souvent en terme de dégradation.

Les données (dollars actualisés de 1985) provenant de l'enquête annuelle permettent d'observer cette forte évolution des disparités entre provinces et Territoires à l'intérieur de chacune des grandes catégories d'appartenance. Dans le groupe des provinces les plus pauvres, les deux territoires insulaires de Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard s'échangent habituellement le dernier rang pouvant l'occuper de façon consécutive pour des périodes allant de deux à quatre ans. Au total, avec 11 années sur 25, c'est l'Île-du-Prince-Édouard qui l'a maintenu le plus longtemps depuis 1980. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse se sont aussi retrouvés au dernier rang à quelques reprises pour des durées d'un ou deux ans. Mais de façon générale, la Nouvelle-Écosse affiche la meilleure performance atteignant même certaines années, un revenu qui l'amène à côtoyer les provinces du groupe intermédiaire. Cette position constante des provinces maritimes au dernier rang suscite des interrogations sur les facteurs responsables d'une telle situation.

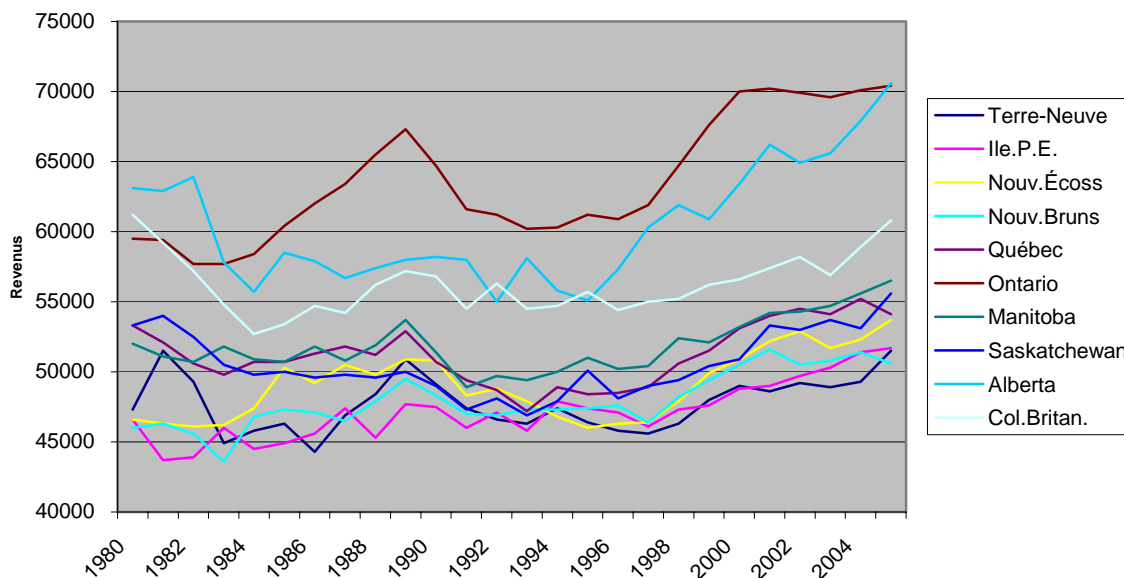
Dans le groupe des provinces intermédiaires composé du Québec, du Manitoba et de la Saskatchewan, les différences de revenus entre provinces sont relativement faibles. Le Manitoba domine habituellement suivi du Québec. Pendant toute la période, le Québec n'a réussi à occuper le premier rang du groupe que cinq fois seulement. Contrairement à sa voisine ontarienne, la province a même connu un fléchissement de revenu entre 1991 et 1997. L'écart de revenu entre les deux provinces est d'ailleurs considérable dépassant les 15 000 \$. Le revenu du Québec en 2004 est à peine supérieur à celui de 1980. Bien que disposant d'un revenu moyen inférieur à celui du Québec pour l'ensemble de la période, la Saskatchewan a quand même réussi à dépasser le Québec à cinq reprises au début des années 80, dans les années 1990 et en 2005. Tout en étant très différentes l'une de l'autre à bien des égards, les trois provinces se démarquent de celles des Maritimes par des structures urbaines plus développées et un plus vaste potentiel de ressources minières, forestières et agricoles.

L'Alberta a dominé le groupe des provinces les plus riches de 1980 à 1983 puis a laissé sa place à l'Ontario qui s'est imposé de façon continue jusqu'à 2004 pour de nouveau céder le premier rang à l'Alberta en 2005. Le revenu moyen ontarien dépasse d'un peu plus de 3 000\$ celui de l'Alberta mais en référence à l'écart-type, la variabilité de revenu est plus grande en Alberta. Sauf en 1989 pour l'Alberta, les deux provinces ont

toujours eu des revenus supérieurs à la moyenne canadienne. Troisième province du groupe, la Colombie Britannique, a un revenu qui alterne de part et d'autre de la moyenne se situant en 93 % et 107 %. À deux occasions, en 1992 et 1995, son revenu a dépassé celui de l'Alberta.

Graphique 1

Revenus moyens des familles économiques par province 1980 à 2005



Source : Statistique Canada, tableau 202-0403, avril 2888

Le rôle des facteurs conjoncturels dans l'évolution des disparités est bien mis en évidence par la modification des niveaux de revenus d'une année à l'autre de même que pour la période de 25 ans pour chacune des provinces. Toutes les entités territoriales ont connu des fluctuations cycliques à la hausse et à la baisse se produisant avec plus ou moins de synchronisme. Par exemple de 1991 à 1992, alors que les revenus diminuaient de 3000 \$ en Alberta, et de façon significative dans la plupart des provinces, ils augmentaient de près de 2000 \$ dans la province voisine de Colombie-Britannique. Des éléments structurels et conjoncturels régionaux se superposent constamment à des facteurs de portée nationale et internationale. La comparaison des chiffres de revenus de 2005 avec ceux de 1980 laisse voir des taux de variation très différents d'une province à l'autre. Cela va d'une augmentation de 18,3 % en Ontario à une diminution de 0,7 % en Colombie-Britannique. Le Québec n'a connu qu'un maigre 1,5 % d'augmentation comparativement à 15,2 % en Nouvelle-Écosse.

La composition des revenus contribue dans une certaine mesure à illustrer la nature des disparités territoriales. C'est surtout au niveau des revenus d'emplois et de transferts que les différences les plus significatives se manifestent. Les provinces les plus riches disposent de la plus forte proportion de revenus d'emplois. En contre partie les plus pauvres bénéficient davantage des revenus de transferts. La part des revenus

d'emploi dans le revenu total va de 71 % à Terre-Neuve à 90,2 % dans les Territoires du Nord-Ouest. Les deux provinces les plus pauvres, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard ont une proportion de revenus de transferts au moins deux fois plus fortes que celle de l'Ontario (cf. tableau 2). Il est à noter que bien qu'importants, ces revenus de transferts ne sont pas suffisants pour empêcher les écarts marqués de revenu qui existent entre les provinces les plus pauvres et les plus riches. Les transferts contribuent sans doute à atténuer des inégalités, mais ils sont loin de les faire disparaître. Il existe par ailleurs une relation très forte entre la proportion de revenu d'emploi de chaque entité territoriale et le niveau de revenu par rapport à la moyenne canadienne. Le coefficient de corrélation entre les deux variables s'établit à 0,90.

Tableau no 2
Composition des revenus en % dans les provinces et Territoires en 2005

| | Sources des revenus | | |
|---------------------------|----------------------------|------------|--------|
| | Emplois | Transferts | Autres |
| Canada | 78,3 | 9,9 | 11,8 |
| Terre-Neuve | 71 | 19,9 | 9,9 |
| Île du Prince Édouard | 72,2 | 16,4 | 11,4 |
| Nouvelle-Écosse | 72,7 | 13,6 | 13,7 |
| Nouveau-Brunswick | 73,5 | 15 | 11,5 |
| Québec | 75,5 | 12,5 | 11,9 |
| Ontario | 79,5 | 8,8 | 11,8 |
| Manitoba | 78 | 10,9 | 11,1 |
| Saskatchewan | 76,8 | 11 | 12,2 |
| Alberta | 83,4 | 6,4 | 10,2 |
| Colombie-Britannique | 77,1 | 9,6 | 13,4 |
| Territoire du Yukon | 85, | 7,8 | 7 |
| Territoires du Nord-Ouest | 90,2 | 6, | 3,8 |
| Nunavut | 85,3 | 12,6 | 2,1 |

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006

Apparemment, la proportion de revenus de rentes dans le revenu de chaque province contribue très faiblement à la formation des disparités inter provinciales. Quatre provinces appartenant aux trois grandes catégories établies selon la richesse ont des pourcentages de revenus de rentes (catégorie autres dans le tableau 2) presque identiques. Les trois Territoires se distinguent par contre des provinces par des proportions de revenus très faibles. C'est comme si l'il n'y avait peu de bénéficiaires de rentes sur ces Territoires ou encore comme si un grand nombre d'entre eux s'étaient établis à l'extérieur à la fin de leur vie de travail.

D'importantes différences dans les taux d'activité entre provinces et Territoires contribuent également à illustrer les disparités territoriales. En 2006, ces taux vont de 58,9 % à Terre-Neuve à 74 % en Alberta et 78 % au Yukon. La même hiérarchisation

avec les mêmes écarts a tendance à se maintenir dans les quatre derniers recensements. Ces taux ne fluctuent pas au même rythme que les niveaux de revenus. Par exemple, alors que l'Île-du-Prince-Édouard occupe en alternance avec Terre-Neuve le dernier rang des niveaux de revenus, les deux provinces se démarquent constamment par un écart de 10 % à l'avantage de l'Île-du-Prince-Édouard en ce qui a trait aux taux d'activité.

Les taux d'activité exercent un rôle sur les niveaux de revenus, mais de mêmes taux d'activité ne produisent pas nécessairement les mêmes niveaux de revenus. C'est ce qu'illustrent l'Ontario et le Manitoba qui avec des taux d'activité relativement identiques de l'ordre de 67 % en 2001 et 2006 ont des niveaux de revenus très différents. Cette absence de corrélation étroite s'exprime aussi par le fait que les taux d'activités les plus hauts ne donnent pas nécessairement les plus hauts revenus comme on peut le voir en comparant le Québec à l'Île-du-Prince-Édouard. Le Québec a en permanence un revenu nettement plus élevé avec des taux d'activité toujours inférieurs de quelques points à ceux de sa petite homologe insulaire. Pour l'ensemble des provinces canadiennes, un coefficient de 0,69 entre les taux d'activité et les revenus des ménages en 2006 traduit le type de relation plus ou moins fort entre les deux variables.

En fait, cette interrelation taux d'activité niveaux de revenus contribue très bien à illustrer la diversité des structures productives du pays. Les systèmes de production n'ont pas tous le même degré de productivité. Il y a aussi une grande diversité dans les appareils de production. Des différences se manifestent également à l'intérieur de chacun des groupes d'activités pouvant se traduire par la saisonnalité de l'emploi, le niveau de technologie, le type et l'intensité de la production, la nature des emplois, etc. Tout cela fait que des taux d'activité presque similaires entre certaines provinces donnent des niveaux de revenus très différents. En outre, le maintien de taux quasiment identiques sur de longues périodes et de la même stratification entre provinces évoque une certaine inertie des structures économiques en place. Les fluctuations annuelles des revenus résultent largement des modalités de fonctionnement de ces structures, elles-mêmes tributaires des conjonctures nationale et internationale.

Toujours en lien avec les niveaux de revenus et les taux d'activité, la proportion de travailleurs dans le secteur primaire contribue également à illustrer les disparités canadiennes. Dans ce cas-ci, il s'agit de disparités qui sont en lien avec le potentiel de ressources du pays, c'est-à-dire son contexte biophysique. La nature et la qualité des ressources à exploiter et en exploitation exerce un impact plus ou moins prononcé selon les endroits sur la nature et le dynamisme de l'économie. En 2006, la proportion des travailleurs du primaire dans l'ensemble de la structure occupationnelle se situe à 3,8 % pour le Canada avec des taux variant entre 2,5 % pour le Québec et l'Ontario et 12,9 % en Saskatchewan. Composante majeure de la structure économique dans l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan, on peut établir une certaine relation dans ces deux provinces entre l'importance de ce groupe de travailleurs et le faible niveau de revenu. Mais si l'on tient compte de l'ensemble des provinces, on observe que cette relation est relativement ténue s'exprimant par un faible coefficient de corrélation de 0,34.

Entre 1971 et 2006 la démographie canadienne a beaucoup évolué. La population

du pays a augmenté de 46 % passant de 21 millions à 31 millions de personnes. Mais à l'image des niveaux de revenus, cette évolution s'est effectuée de façon différenciée selon les provinces et Territoires. Les taux vont d'une diminution de 3,2 % à Terre-Neuve à une augmentation de 102 % en Alberta. Ces changements au plan démographique expriment encore mieux que les revenus les disparités canadiennes. Ils témoignent aussi d'un lien important entre l'économie et la démographie. Ce sont les trois provinces les plus riches qui ont fait les gains les plus importants. À l'inverse, Terre-Neuve, l'une des deux provinces les plus pauvres accuse un déficit. L'augmentation a été continue dans les trois provinces les plus riches de même qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba et au Québec. Avec 21 % d'augmentation, la petite province insulaire dépasse le Manitoba. Pour sa part, avec une croissance de 25 % le Québec a un taux d'évolution deux fois plus faible que celui de l'Ontario.

Après une période de croissance constante jusqu'en 1991, Terre-Neuve a inversé son taux d'évolution avec sa perte la plus prononcée entre 1996 et 2001. C'est aussi durant ces cinq ans que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et les Territoires du Yukon et du Nord-Ouest ont encaissé des pertes. Dans les Territoires du Nord-Ouest, la diminution fut spectaculaire atteignant 41 %. Pendant ce temps l'Alberta faisait des gains de 10 % . La décroissance qui a prévalu dans plusieurs provinces et territoires s'est aussi accompagnée d'une diminution de population dans les secteurs ruraux de toutes les provinces. Deux facteurs majeurs semblent avoir prévalu durant cette période soit le dynamisme des grandes régions métropolitaines et l'exploitation pétrolière de l'Ouest.

L'augmentation continue de population de l'Île-du-Prince-Édouard en dépit de son faible système urbain, de sa situation économique et de la grande place encore occupée par les activités du secteur primaire démontre bien qu'il n'y a pas que l'économie qui agit comme facteur d'évolution démographique. La dimension culturelle, la qualité du milieu de vie et des éléments sociaux font aussi partie des facteurs d'explication.

Obéissant en partie aux pulsions de l'économie, les migrations inter provinciales jouent un rôle important dans l'évolution démographique. Elles ont fortement contribué à accentuer le déséquilibre entre l'est et l'ouest du pays. Elles rendent aussi bien compte de la force d'attraction des provinces les plus riches. Un degré d'attractivité qui se manifeste avec des intensités différentes selon les endroits et les périodes.

Pour la période 1976 à 2006, les soldes migratoires inter provinciaux ont été positifs à l'Île-du-Prince-Édouard, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. C'est cette dernière province qui a obtenu les meilleurs gains avec un solde total de 408 214 personnes. L'Alberta arrive en seconde place avec 398 464 individus suivi loin derrière par l'Ontario avec 128 629 nouveaux résidents. Toutes ces provinces ont quand-même connu des années avec des déficits. Les périodes de croissance sont aussi généralement différentes selon les endroits ce qui témoigne de modifications dans l'orientation des courants migratoires. Une ou deux provinces sont généralement privilégiées au détriment des autres. L'Ontario a connu sa principale période de gains de 1982 à 1989 alors que l'Alberta encaissait d'importantes pertes. La Colombie-

Britannique a pris le relais de l'Ontario de 1987 à 1997 suivi de l'Alberta de 1996 à 2006.

Les trois provinces qui appartiennent au groupe intermédiaire au plan des revenus accusent chacune d'importants déficits migratoires. Le Québec a le pire bilan avec une perte de 418 394 personnes et des soldes négatifs chaque année. Sa plus mauvaise période se situe dans les huit ans qui ont suivi la première arrivée du Parti Québécois au pouvoir. Atteignant un peu plus de 150 000 chacun, les soldes négatifs sont aussi importants au Manitoba et en Saskatchewan. Mais là contrairement au Québec, il y eut quelques années positives.

En ce qui concerne le groupe des provinces les plus pauvres, Terre-Neuve est la grande perdante avec un bilan négatif de près de 117 000 personnes. De l'ordre de 34 000 et 21 000, les pertes sont relativement faibles au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse alors que l'Île-du-Prince-Édouard affiche un surprenant gain de 1905 personnes. Terre-Neuve a connu un seul solde positif en 1982-1983 en même temps que les trois autres provinces maritimes alors que le solde était négatif dans toutes les autres provinces à l'ouest de l'Ontario.

La variabilité dans le temps et dans l'espace des soldes migratoires inter provinciaux traduit la diversité de l'économie canadienne et la multiplicité des influences qui l'affecte selon différentes périodicités. Pendant cette période de 30 ans on peut déceler des influences relatives à l'économie internationale et nationale, aux orientations politiques, à la dimension ethnique, à la mise en valeur des ressources naturelles et à des facteurs culturels et sociaux.

On a toujours fait de la formation académique un important facteur de développement. Un coefficient relativement fort de 0,78 entre le nombre de détenteurs de certificats ou grades universitaires et le revenu moyen des ménages de chaque province semble confirmer ce fait. Les pourcentages de la population de 25 à 64 ans qui détiennent cette diplomation vont de 14 % à Terre-Neuve à 26 % en Ontario. Les trois provinces les plus riches ont les taux les plus élevés et les taux les plus bas tendent à respecter l'ordonnement des niveaux de revenus. La Nouvelle-Écosse qui se situe au plan de la scolarité à un niveau supérieur à celui de son revenu et la Saskatchewan qui effectue le processus inverse constituent les cas d'exception.

Par rapport à l'ensemble de cette situation, il y a quand-même lieu de se demander si la haute scolarité affecte de façon sensible les niveaux de revenus ou si ce sont les perspectives de bons revenus qui attirent les détenteurs d'une formation élevée. Si on prend en compte les provinces de formation, la dernière hypothèse ne semble pas fautive. Les provinces les plus pauvres perdent plus du quart des 15 à 64 ans qui ont reçu chez elles une formation de niveau post-secondaire. Ces taux atteignent 33 % à l'Île-du-Prince-Édouard et 31 % en Saskatchewan. En contre partie, le Québec ne perd que 6,9 % de ses diplômés, l'Ontario 9,3 % et la Colombie-Britannique 10,1 %.

Les disparités entre divisions de recensement

En réduisant la base d'analyse à celle des divisions de recensement, les disparités

territoriales s'agrandissent considérablement. Elles se manifestent toutefois avec des intensités différentes en fonction de la nature des indicateurs retenus. En effet, les revenus des ménages, les revenus des familles économiques, les revenus des familles de recensement³ et les revenus après impôts⁴ conduisent à des configurations différentes de la situation des disparités. On retrouve toujours les mêmes grandes modalités de répartition mais la hiérarchisation des niveaux de disparités est modifiée de même que les écarts entre entités territoriales. Cela est révélateur du rôle joué par la façon d'établir le niveau de revenus.

En 2005, les revenus des familles économiques fournissent un écart absolu beaucoup plus grand entre divisions de recensement que les revenus des ménages et tout particulièrement les revenus après impôts. Cet écart passe de 104 353 \$ pour les revenus moyens des familles économiques à 33 087 \$ pour les revenus moyens après impôts. Avec ces revenus après impôt on obtient une diminution significative du nombre de divisions de recensement à revenu moyen inférieur à la moyenne nationale. Alors qu'il s'établit à 68 avec les revenus des ménages et à 70 avec celui des familles économiques, il n'est plus que 18 avec les revenus après impôts. Sans faire disparaître la pauvreté les prélèvements d'impôts qui sont proportionnels à la richesse contribuent de façon significative à la réduction des inégalités. Néanmoins, on peut considérer que le groupe restreint de divisions qui se situe en deçà du seuil de 70 % du revenu moyen canadien après impôt est réellement dans une situation de marginalité économique sérieuse

De toutes les provinces canadiennes, le Québec est celle qui possède le plus grand nombre de divisions de recensement disposant de revenus des ménages et des familles économiques inférieurs à 70 % de la moyenne canadienne. On en compte 30 avec les revenus des ménages, 29 avec ceux des familles économiques et 4 avec les revenus après impôts. À quelques exceptions près, ce sont les mêmes MRC dans les différentes catégories de revenus mais avec de légers changements dans l'ordre de classement. Les quatre MRC québécoises qui se retrouvent au niveau le plus bas de la hiérarchie avec les trois catégories de revenus occupent ce rang aux trois derniers recensements et appartiennent à la Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent. Ce sont les MRC La Haute Gaspésie, Les Basques, Le Rocher Percé et La Matapédia.

En référence aux revenus moyens des ménages, les disparités vont en 2005 de 30 154 \$ dans la division 19 du Manitoba à 129 847 \$ dans la division 16 en Alberta. La division 16, localisée dans le nord-est de la province compte 53 000 habitants et est polarisée par Wood Buffalo. La division 19 qui ne comprend que 16 000 personnes est un vaste territoire rural entre le lac Winnipeg et la frontière ontarienne. Les revenus de ces deux divisions se situent respectivement à 43 % et 186 % de la moyenne canadienne. C'est le plus grand écart constaté depuis le recensement de 1996. Cet écart s'est élargi progressivement, puisqu'il s'établissait entre 49 % et 153 % de la moyenne nationale avec les revenus de 1995. Il s'est accentué surtout par l'enrichissement de quelques divisions de recensement. Les coefficients de variation pour l'ensemble des divisions témoignent aussi de cet élargissement des disparités. Ils sont passé de 17,6 en 1995 à 19,5

³ Groupe de personnes composé des parents et enfants.

⁴ Revenu total après impôt reçus par les personnes de 15 ans et plus qui ont déclaré un revenu en 2005.

en 2000 et 21.2 en 2005.

L'enrichissement de la division 16 est assez spectaculaire. Son revenu moyen des ménages a augmenté de 86 % en 10 ans comparativement à 43 % pour la moyenne canadienne et 29 % pour la division 19 du Manitoba. Cette situation constitue aussi un cas d'exception associé à l'industrie minière et dont profite l'ensemble de l'Alberta depuis les dernières années. En 1995, il n'y avait que deux des divisions de la province à figurer parmi les 20 plus riches du pays. En plus de la division 16, il s'agissait de la zone de Calgary. En 2005, ce sont huit divisions albertaines qui se classent parmi les 20 plus riches et la zone de Calgary est au quatrième rang. La plupart de ces divisions forment un vaste ensemble qui s'étend au nord-ouest de la province près de la frontière de la Colombie-Britannique. En 1980, Calgary n'apparaissait pas dans le groupe des dix divisions les plus riches, elle était remplacée par Edmonton.

Exception faite de la situation albertaine et de quelques autres régions minières, les divisions de recensement aux revenus les plus élevés se situent à proximité des grandes villes. C'est l'un des traits marquants de la répartition territoriale des niveaux de revenus. C'est aussi un facteur de disparités à l'intérieur de chaque province et même du pays. Tout en étant proportionnelle à leur taille, l'influence urbaine sur les niveaux de revenus a toutefois une portée territoriale plutôt limitée. Plus on s'éloigne des villes, plus le contraste devient marqué entre milieux urbains et ruraux.

En 2005, en plus des huit divisions albertaines, on retrouve huit divisions ontariennes dans le groupe des régions les plus riches. Elles appartiennent toutes aux vastes zones urbaines du sud de la province. La région de Winnipeg au Manitoba fait aussi partie de ce groupe des vingt. Mais la prospérité albertaine a fait reculer quelque peu les divisions de recensement québécoises dans la hiérarchie des secteurs les plus riches. Il n'y en a plus aucune en 2005, alors qu'on y trouvait Les Collines de l'Outaouais, Thérèse-de-Blainville, La Vallée du Richelieu et Lajemmerais en 2000. Ces changements illustrent les fluctuations constantes qui se produisent sous l'influence de facteurs locaux et régionaux.

Les disparités intraprovinciales prennent des formes et intensités très différentes selon les provinces. Les coefficients de variations qui témoignent de l'ampleur de ces disparités entre divisions de recensement vont de 6,7 à l'Île-du-Prince-Édouard à 22,4 au Manitoba (cf. tableau 3). Ces différences de coefficients expriment une diversité de structures économiques et prennent leur signification en terme de niveau de vie qu'en regard du contexte de chaque province. Ainsi les deux coefficients les plus élevés qui s'appliquent au Manitoba et à l'Alberta réfèrent à des degrés de richesse très différents. Au Manitoba c'est le revenu exceptionnellement bas d'une division qui est en cause alors qu'en Alberta c'est au contraire la richesse de certaines divisions qui est particulièrement déterminante. Par ailleurs, les amplitudes absolues les plus fortes se produisent dans les deux provinces les plus riches, l'Alberta et l'Ontario. Mais là et tout particulièrement en Alberta, les divisions aux revenus les plus bas ont un revenu moyen nettement plus élevé que celles de la plupart des autres provinces.

Les coefficients de variation informent à la fois sur l'ampleur des inégalités de revenus et les disparités qui prévalent à l'intérieur de la structure de peuplement. Ils évoquent les déséquilibres de la structure urbaine, la dichotomie urbain-rural et la marginalité géographique de certains territoires. On peut ainsi opposer le Manitoba à l'Île-du-Prince-Édouard. Dans le dernier cas, la faible dimension du territoire, son insularité, la répartition du peuplement, la taille plutôt réduite de la principale ville, la mise en valeur des mêmes ressources contribuent à une forte homogénéisation territoriale des niveaux de revenus. Au Manitoba c'est une situation opposée qui se présente avec une très forte différenciation urbain-rural.

Tableau no 3

Variabilité intra provinciale des niveaux de revenus des ménages en 2005

| | Revenu division la plus riche | Revenu division la plus pauvre | Coefficient de variation |
|-----------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------|
| Terre-Neuve | 41 848 | 74 135 | 18,6 |
| Ile-du-Prince-Édouard | 51 564 | 58 397 | 6,7 |
| Nouvelle-Écosse | 44 553 | 66 325 | 10,6 |
| Nouveau-Brunswick | 45 377 | 70 538 | 13,7 |
| Québec | 40 349 | 78 405 | 16,4 |
| Ontario | 48 091 | 108 126 | 16,3 |
| Manitoba | 30 154 | 83 786 | 22,4 |
| Saskatchewan | 41 429 | 66 473 | 13,7 |
| Alberta | 56 236 | 129 847 | 21,0 |
| Colombie-Britannique | 41 189 | 91 697 | 11,6 |

Source : Statistique Canada; Recensement de 2006

La précarité économique à l'intérieur de chaque province est aussi évoquée par le nombre et la proportion de divisions de recensement à revenus particulièrement bas. Cet indicateur constitue aussi une autre façon de voir la différenciation entre provinces. On peut par exemple considérer toutes les divisions dont le revenu moyen des ménages est inférieur à 50 000 \$ en 2005, ce qui correspond à 72 % de la moyenne canadienne. L'Alberta et l'Île-du-Prince-Édouard ne comportent aucune division inférieure à ce seuil et l'Ontario et la Colombie-Britannique en ont seulement une. La situation est très différente pour les autres provinces avec un nombre de divisions qui va de 34 % au Québec à 54 % à Terre-Neuve. En chiffre absolu, le Québec domine nettement toutes les autres provinces avec un total de 34 divisions de recensement.

Ces divisions québécoises qui correspondent à autant de MRC ont en commun une prédominance rurale, une faible structure urbaine, l'éloignement des grandes villes et une localisation préférentielle sur les terres appalachiennes et du bouclier laurentien. Elles ont aussi tendance à former de vastes ensembles contigus dans certaines grandes

régions périphériques. Les activités du secteur primaire y occupent une large place. Ces divisions totalisent 796 000 personnes en 2006 et 21 d'entre elles sont en décroissance démographique.

Au Québec en 2005, les revenus moyens des ménages vont de 40 349 \$ en Haute-Gaspésie à 78 045 \$ dans Thérèse de Blainville. En 2000 et 1995 la Haute Gaspésie était aussi au dernier rang alors que le premier était occupé par Lajemmerais. Pour les trois recensements, les écarts de revenus entre les rangs inférieurs et supérieurs ont légèrement fluctué d'abord à la hausse et ensuite à la baisse. Il semble y avoir une relation assez forte entre les niveaux de revenus et la démographie. Les 18 MRC avec les plus hauts niveaux de revenus sont en croissance démographique alors que les 16 qui occupent le dernier rang sont en décroissance. Les premières qui totalisent un peu plus de 2 millions de personnes ont connu une augmentation d'effectifs de 8,5 % entre 2001 et 2006 tandis que celles à bas niveau de revenus en ont perdu 0,5 %. Mirabel a enregistré la plus forte augmentation avec 28 % suivi par Les Collines de l'Outaouais et Vaudreuil Soulanges avec 19 % chacune.

Les disparités entre subdivisions de recensement.

C'est en considérant les revenus à l'échelon local que l'on prend compte de la véritable ampleur des disparités territoriales. En 2005 les revenus moyens des ménages varient entre 12 900 \$ à Little Saskatchewan au Manitoba et 196 566 \$ à Rocky View en Alberta. Ils se situent respectivement à 18 % et 282 % de la moyenne canadienne. Rocky View est une petite ville de 34 000 habitants près de Calgary qui a connu une croissance rapide de 14,2 % de sa population entre 2001 et 2006. Pour sa part Little Saskatchewan est une communauté autochtone dont les effectifs ont passé de 250 à 445 personnes entre les deux derniers recensements.

Le Québec compte en 2005 quelques une des municipalités les plus riches du pays. Westmount, ville de 24 000 habitants de l'île de Montréal, se situe au troisième rang national avec un revenu de 188 985 \$, tout juste après Belcarra, près de Vancouver. Les rangs 4 à 7 de la classification canadienne sont occupés par Lac-Saint-Joseph près de Québec et Senneville, Hampstead et Baie d'Urfé à l'ouest de Montréal. Malgré un gain de revenu de 32 % entre 2001 et 2005 comparativement à 19 % pour le Canada, Westmount a quand-même perdu la première place qu'elle occupait en 2001. Mais c'est une évolution du même type que celle qui affecte toutes les subdivisions du pays. Elles changent de place d'un recensement à l'autre dans la hiérarchie des niveaux de revenus tout en se maintenant dans les mêmes grandes catégories.

On ne connaît pas le revenu de 748 localités en raison de leur faible taille démographique. Mais il s'agit en général d'entités à très faible niveau de revenus parmi lesquelles se trouvent les territoires non municipalisés. Elles contiennent en 2006 une population de 106 000 personnes. Parmi les autres localités, 247 peuvent être considérées très marginales au plan économique avec un revenu inférieur à 50 % de la moyenne canadienne. Présentes dans toutes les provinces, elles rassemblent 172 000 personnes en 2006. L'évolution démographique y est contrastée selon les endroits mais c'est la croissance qui domine dans 55 % de ces entités territoriales.

Au total, 1896 subdivisions de recensement regroupant un peu plus de 5 millions de personnes ont un revenu moyen inférieur à 75 % de la moyenne canadienne. On retrouve surtout des entités territoriales de faible taille démographique dans ce groupe de localités, mais aussi au Québec, quelques villes de taille supérieure qui ont connu d'importantes fermetures d'usines et où les disparités interpersonnelles sont relativement fortes. Il s'agit notamment de Montréal, Saint-Jérôme, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Drummondville et Shawinigan. Saint-John au Nouveau-Brunswick et Victoria en Colombie Britannique sont aussi concernées. À Montréal, la fréquence de faibles revenus avant impôt est de 24 % comparativement à 11,6 % pour le Canada. Les revenus de transferts s'établissent à plus de 4 % au-dessus de la moyenne canadienne et 38,9 % des ménages ont un revenu inférieur à 30 000 \$ comparativement aux 22,1 % qui dépassent les 70 000 \$.

On dénombre en 2005 au Québec 641 subdivisions de recensement dont le revenu est inférieur à 75 % de la moyenne canadienne (69 548 \$) et 272⁵ avec un revenu inférieur à 75 % de la moyenne québécoise (58 954 \$) qui correspond à 63,5 % de la moyenne canadienne. La référence à la moyenne québécoise permet de mieux tenir compte du contexte économique de la province avec ses incidences sur le pouvoir d'achat. Aussi, on peut estimer qu'un revenu inférieur à 44 215 \$ ne peut faire autrement que d'entraîner des limitations sérieuses sur la capacité de dépenser des individus. Comme ce revenu moyen concerne toute une communauté il a aussi des conséquences sur la nature et la qualité des services dont elle peut se doter. Ses conséquences sont évidemment fonction du degré de permanence d'un tel revenu et de la taille démographique et des éléments de voisinage de la localité. Les communautés qui maintiennent pendant plusieurs années un tel niveau de revenu présentent incontestablement une forme de marginalité économique liée à des facteurs structurels.

Le nombre de localités à revenus inférieurs à 75 % de la moyenne québécoise est sensiblement le même aux recensements de 1996, 2001 et 2006. Lors de ces trois recensements, il a fluctué entre 261 et 279. En 2006, ces localités à bas revenus regroupent 292 000 personnes. Ce sont surtout des communautés de petite taille démographique. Louiseville avec ses 7433 habitants est la plus importante du groupe. Plessisville, Asbestos et Mont-Joli, toutes avec des populations dans les 6000 individus, constituent les seules autres à dépasser le seuil des 5 000 personnes. La décroissance prévaut dans 58 % de ces localités à bas revenus. Néanmoins, la forte proportion d'entités en croissance démontre une fois de plus qu'il n'y a pas partout corrélation entre revenus et évolution démographique. Et, s'il y a corrélation, d'autres éléments entrent également en ligne de compte pour expliquer les variations de population.

Parmi les 272 localités à revenus inférieurs à 75 % de la moyenne québécoise lors du recensement de 2006, il y en a 182 qui étaient dans la même situation en 2001 et 110 en 2001 et 1996. Pour ce dernier groupe, il semble bien que l'épithète de localité marginale soit appropriée. Mais le fait de ne pas retrouver dans la liste de 2006 toutes les

⁵ Ce chiffre exclut les 55 subdivisions de recensement dont on ne connaît pas le niveau de revenu mais qu'on peut vraisemblablement considérer à très faible niveau de revenus.

localités de 1996, ne signifie pas nécessairement de changement significatif dans la localisation et l'évolution des localités marginales. Bien souvent ce ne sont que des modifications minimales de quelques centaines de dollars qui font monter les localités au-delà du seuil de 75 %. Ce sont aussi des améliorations dans les revenus de quelques résidents qui ne signifient aucune transformation significative dans la structure socio-économique de la localité.

Même si d'un recensement à l'autre, des changements se produisent dans la liste des localités marginales, ce sont généralement les mêmes régions qui sont davantage concernées, suggérant que les facteurs en cause ne sont pas que locaux mais souvent régionaux. La situation prévalant en 2006 est sensiblement la même que celle des années 1980. Les localités marginales se répartissent dans 41 MRC appartenant à la plupart des grandes régions du Québec. Mais c'est surtout sur les terres vallonnées du plateau appalachien et du bouclier laurentien qu'on les retrouve. Elles forment une bande quasi continue qui va de la côte-nord de la Gaspésie jusqu'à la MRC Les Échemins en passant par la Matapédia et l'arrière pays du Bas-Saint-Laurent.

Plus du tiers de ces localités marginales appartiennent à la région administrative du Bas-Saint-Laurent avec une concentration toute particulière dans les MRC La Matapédia et Témiscouata. La partie sud-est de la région Chaudière-Appalaches en contient également un secteur d'une quinzaine de localités réparties dans les MRC L'Islet, Montmagny et Les Échemins. Il y a en outre de plus petites zones de localités contiguës sur le bouclier laurentien aux marges de l'écoumène, en Mauricie, dans les Hautes Laurentides, en Abitibi, au Témiscamingue et au Lac-Saint-Jean. On retrouve également quelques petits regroupements dans le Centre du Québec. Dans pratiquement tous les cas, l'économie est axée sur la mise en valeur des ressources naturelles et tout particulièrement la forêt. Ce sont aussi des localités en voie de reconversion économique dont beaucoup sont affaiblies par la perte de population et de services

Conclusion

De manière générale, les disparités territoriales demeurent fortes au Canada et ce quelle que soit l'échelle d'analyse considérée. Bien que des changements se manifestent d'années en années en réponse à l'évolution d'un grand nombre de facteurs conjoncturels, les mêmes grandes constantes se dégagent pour la période 1970-2005 illustrant le rôle important des facteurs structurels.

Les quelques indicateurs socio-économiques utilisés permettent d'identifier un certain nombre de variables qui exercent une influence sur la formation et l'ampleur des disparités. Comme en témoignent la prospérité albertaine et les différenciations entre localités et divisions de recensement, le contexte biophysique avec ses ressources naturelles joue un rôle important. Mais un rôle qui agit en interaction avec d'autres facteurs qui affectent la demande et les prix. Les conjonctures nationale et internationale peuvent à cet égard être plus ou moins déterminantes.

Les transitions entre provinces résultent d'un ensemble d'éléments liés tout autant au milieu physique qu'à des variables humaines et économiques, mais sont aussi

dépendantes des politiques gouvernementales. Ces dernières concernent tout autant les gouvernements provinciaux et fédéral. En plus de se traduire par des actions liées à la gestion courante, elles impliquent aussi des interventions spécifiques majeures qui ne sont pas sans effet sur l'évolution des disparités.

La hiérarchisation des revenus en fonction de la localisation et de la taille des villes illustre le rôle majeur de la structure de peuplement. D'autre part, l'orientation des courants migratoires met en cause des facteurs ethniques et culturels qui s'ajoutent aux éléments conjoncturels et à un jeu complexe de variables internes et externes aux territoires d'accueil. Les niveaux d'instruction varient en fonction de la taille des localités et des niveaux de revenus. Incontestables facteurs de développement, les personnes les plus instruites sont très mobiles au plan géographique et semblent attirées par les zones les plus dynamiques, là où se trouvent les meilleures perspectives de travail.

La créativité, l'innovation, le dynamisme et l'esprit d'entreprise sont reconnus comme d'importants facteurs de développement. Toutefois, leur efficacité ne peut être totalement dissociée des éléments de localisation. C'est ce que semble indiquer la situation de nombreuses entités territoriales et tout particulièrement celle de localités marginales. Les deux MRC rurales du Québec où on trouve le plus grand nombre de localités marginales, Témiscouata et La Matapédia, sont aussi depuis des décennies des lieux d'innovation où l'on a expérimenté de nombreuses formes de mises en valeur du milieu et où le dynamisme de la population a toujours été reconnu.

Bibliographie

Copithorne, Lawrence, (1980) Richesses naturelles et disparités régionales, Conseil économique du Canada, 277 p.

Dugas, Clermont, (1988) Disparités socio-économiques au Canada, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 263 p.

Dugas, Clermont, (1994) *Les disparités canadiennes*, Norois, Poitiers, t. 41, no. 163, pages 367-384.

Dugas, Clermont, (1995) L'espace rural canadien, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 217 p.

Proulx, Marc-Urbain, (2002), L'économie des territoires au Québec, aménagement, gestion, développement, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 364 p.

Statistique Canada, Recensements du Canada de 1971 à 2006, Ottawa.

Statistique Canada, Revenu total moyen selon le type de famille économique, dollars constants 2005, E-STAT tableau 202-0403, avril 2008